

Violences policières à l'Assemblée Nationale

La fédération SUD-PTT avait décidé, lors de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de changement de statut de La Poste en Société Anonyme, le 15 décembre 2009, d'être dans l'action pour dénoncer le passage en force du gouvernement contre l'avis de l'opinion publique et des postier-es.

L'action consistait à habiller les statues qui encadrent l'entrée de l'Assemblée en postier-es : "**changer les statues de l'assemblée**" pour protester contre "**le changement de statut de La Poste**".

Cette action soutenue par des militant-es de l'union syndicale Solidaires avec la présence d'Annick Coupé se voulait pacifique. Pourtant les forces de l'ordre ne se sont pas privées d'user de la force au moment de l'action en blessant un manifestant par des coups de matraque sur sa main posée sur les grilles de l'assemblée occasionnant 5 jours d'ITT.

Plus tard, après que les quelques manifestant-es aient été délogés des statues, les forces de l'ordre ont continué gratuitement à user de violences envers eux, blessant par fracture au doigt olivier Besancenot, facteur à Neuilly et participant à l'action syndicale. Cette autre agression a occasionné 45 jours d'ITT.

SUD-PTT dénonce ces brutalités policières. Ainsi en France il serait interdit à des manifestants d'approcher les grilles de l'Assemblée Nationale au moment où les députés vont décider de l'avenir du service public postal.

Fortement encadrés par les forces de l'ordre les manifestants ont été reconduits sur la place Hériot où une autre organisation syndicale tenait un rassemblement.

La fédération SUD PTT a décidé d'examiner les conditions juridiques afin de porter plainte contre les violences policières.

Le soir, toujours devant l'Assemblée Nationale, au côté des usagers et du comité national, SUD-PTT a de nouveau manifesté contre le projet de loi. Même si la fédération SUD PTT regrette la non-organisation d'une manifestation nationale regroupant les usagers et les postiers pour la défense du service public et contre la privatisation au moment où les débats s'ouvrent avec les députés, elle tenait à être présente sur cette initiative avec les usagers, associations et organisations politiques.

En raison du retard pris par rapport au calendrier parlementaire initial, la transformation de La Poste en société anonyme, initialement prévue au 1er janvier 2010, va être reportée au 1er mars 2010.

Cette nouvelle période doit être mise à profit afin de continuer à construire la mobilisation contre la privatisation de La Poste.

Paris le 16 décembre 2009